



Affectation sur un poste d'adaptation pour la rentrée 2010/2011 :

La circulaire relative à l'affectation sur poste adapté de courte durée (PACD) pour des raisons de santé est parue. Elle est consultable dans votre établissement. La demande du dossier de candidature sur PACD se fait par internet à l'adresse de : <http://www.ac-bordeaux.fr/emprea>

La date limite de saisie est le **16 novembre 2009 minuit**.

Admission à la retraite :

La circulaire est parue. Elle est consultable dans votre établissement.

Les collègues qui souhaitent cesser leur activité à la rentrée scolaire 2010 doivent adresser leur dossier de demande d'admission à la retraite pour **le 26 octobre 2009**.

Pont de l'Ascension :

Le Recteur a pris la décision de la fermeture des écoles et des établissements pour le pont de l'Ascension.

De ce fait les congés de Toussaint sont amputés d'une journée le mercredi 4 novembre, désormais journée se substituant au vendredi 14 mai.

Si l'harmonisation pour l'ensemble des écoles et établissements est une bonne chose, la décision rectorale est trop tardive (28 septembre).

Chaque école et établissement en fonction de la décision adoptée lors du CA ou en Conseil d'école avant les vacances d'été, avait déjà informé les familles de leur calendrier.

Ecouter qui plus est les vacances de Toussaint va à l'encontre d'une demande satisfaite des collègues et des parents, du prolongement de ces vacances.

A l'Ecole "Koh Lanta" ?

Le Recteur de l'académie de Créteil vient de proposer la mise en place d'une cagnotte pour motiver les élèves de trois lycées professionnels de l'académie de Créteil. Si l'absentéisme et le décrochage scolaire, notamment dans la voie professionnelle, doivent trouver une solution, cette démarche, même expérimentale, prend pour le SE-UNSA, le contre-pied de ce que doit être une éducation à la solidarité et à la citoyenneté.

Ce n'est pas avec un marchandage financier qu'on règlera les problèmes posés par les difficultés d'orientation ou les orientations par défaut qui sont l'une des causes de l'absentéisme notamment dans la voie professionnelle.

De plus la rénovation de celle-ci, mal préparée et précipitée, est en train de rétrécir l'offre de formation de niveau V (CAP/BEP).

Enfin, le budget de l'Education Nationale n'est pas à la hauteur pour garantir une scolarité de proximité et de qualité.

Pour le SE-UNSA, l'Ecole ne peut importer les pires pratiques de motivation d'équipes où seul l'appât du gain souderait les individus. Faire du groupe classe une équipe à "la Koh Lanta" est indigne des valeurs que doit porter le service public d'Education.

Au lieu d'une "prime d'assiduité" médiatique, le SE-UNSA demande des mesures d'ensemble sur les moyens, les recrutements en nombre suffisant de personnels titulaires et formés et les outils indispensables aux établissements pour accompagner tous les élèves dans un parcours de formation débouchant sur une

Réforme du lycée

Fin août Luc Chatel avait promis qui présenterait sa réforme du lycée « courant septembre ». A l'heure dite, c'est le Président de la République en personne qui intervient pour préciser qu'il annoncera la réforme des lycées « D'ici à la fin de l'année » avec pour ambition que « nous ayons les meilleurs lycées d'Europe comme nous devons avoir les meilleures universités d'Europe. ». Encore un nouveau report ? Non, car dans le même temps, l'Elysée confirme le maintien du calendrier initial. « Comme prévu », les principes de la réforme seront « bientôt » présentés mais il faudra attendre décembre pour connaître le projet définitif. Ce délai, toujours selon l'Elysée, devrait servir à la concertation et à l'explication.

Rien de très concret donc, si ce n'est que l'entrée en vigueur de la réforme reste prévue pour la rentrée 2010 !